

LANDERNEAU Salle St Ernel

Règlement du vide grenier du 20 septembre 2020

- ▶ L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
- ▶ Les exposants sont accueillis à partir de 07h00 et s'engagent à recevoir le public dès 9h00 et **de ne pas remballer avant 17h30.**
- ▶ Les exposants **s'engagent à se conformer à la réglementation relative aux vide-greniers, en particulier la signature du registre pour la préfecture.**
- ▶ Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de casse, de vol ou d'autre préjudice.
- ▶ Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés.
- ▶ Les tables sont louées aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. **Un portant** sera toléré par inscription sans gêner la circulation dans les allées.
- ▶ L'association des Gueux de Landerneau se réserve le domaine de la restauration et de la buvette.
- ▶ La réservation de tables ne sera prise en compte qu'après réception du paiement de la location.
- ▶ Les désistements après le 11 septembre 2020 ne seront pas remboursés.
- ▶ Il sera attribué 2 badges d'accès gratuit par exposant.

Prendre contact impérativement au 06 06 49 24 55 ou 09 87 02 53 46 avant expédition du bulletin d'inscription accompagné de votre chèque à l'adresse :
Jean-Luc BOURHIS 26 bis rue Chateaubriand 29800 Landerneau

..... ✂

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél N° pièce d'identité

E-mail :

Réservation de tables de 1,20 m à 4 € soit un total de€

Chèque libellé à l'ordre de l'association Les Gueux de Landerneau

Nature des objets :

bibelots bricolage collection jouets livres vêtements Portant oui
 non

Je m'engage à respecter le règlement ci-dessus.

Date et signature :